

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION DE CABINET

CHARGE DE MISSION EN MATIERE DE SUIVI DE LA
POLITIQUE, DES STRATEGIES ET DE COOPERATION

N° **279** /MSPP/DIRCAB/CMPS.C.26



REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Bangui le

10 OCT 2026

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°

**Recrutement d'une équipe d'experts pour réaliser une étude
actuarielle et l'élaboration de scénarios du financement et de mise en
œuvre de l'Assurance Maladie Universelle**

Octobre 2026

Objet du recrutement

Le présent document définit les termes de référence pour le recrutement de quatre experts chargés de mener une étude actuarielle et une modélisation financière du futur dispositif d'assurance maladie en République centrafricaine, sous la direction du Ministère de la Santé et de la Population en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du comité de pilotage de la mise en place de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) en République centrafricaine.

Il précise les mandats, les qualifications, les contributions aux livrables et les conditions d'exécution propres à chaque profil.

Le recrutement porte sur quatre consultants individuels constituant une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- Actuaire international/ Expert en assurance maladie
- Actuaire / Expert en assurance maladie
- Expert économiste de la sante financement de la santé
- Expert en protection sociale

Les résultats attendus devront permettre au Gouvernement de disposer d'un outil d'aide à la décision fondé sur des analyses actuarielles et financières robustes.

1. Contexte et justification

La République centrafricaine s'est engagée dans un processus de réforme de son système de financement de la santé afin de progresser vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à travers la mise en place de l'Assurance Maladie Universelle (AMU). Cependant, la conception et l'opérationnalisation d'un tel mécanisme nécessitent des analyses approfondies permettant d'évaluer les besoins de financement, les risques financiers, les coûts des prestations ainsi que les différentes options de couverture adaptées au contexte national.

Dans cette perspective, le recours à des consultants spécialisés s'avère indispensable pour apporter l'expertise technique requise à la réalisation d'une étude actuarielle et financière rigoureuse. Les résultats de cette étude permettront d'éclairer la prise de décision des autorités publiques, de définir des scénarios réalistes de financement de l'AMU et de garantir la viabilité, l'efficacité et la pérennité du futur système de protection sociale en santé.

2. Objectifs de la consultation

2.1 Objectif général

Mobiliser une expertise complémentaire pour conduire une étude actuarielle et une modélisation financière de l'Assurance Maladie Universelle en RCA, à partir notamment des résultats disponibles sur l'offre, les coûts et la demande de soins, afin d'estimer les dépenses de santé attendues, les ressources mobilisables, les besoins de financement, les niveaux de contribution et de subvention, et d'apprécier la soutenabilité financière du dispositif selon différents scénarios de couverture et de financement.

2.2 Objectifs spécifiques

La consultation vise notamment à :

1. Consolider et analyser les données disponibles issues des études déjà réalisées sur l'offre et les coûts des prestations de soins, ainsi que sur la demande de soins, l'utilisation des services, la capacité et la volonté des populations à contribuer au financement de l'AMU ;
2. Définir les paramètres actuariels et financiers nécessaires à la modélisation de l'AMU, notamment la population cible, les niveaux de couverture, le panier de soins, les taux et fréquences d'utilisation des services, les coûts unitaires des prestations, les niveaux de contribution et les mécanismes de financement public ;
3. Estimer les dépenses de santé prévisionnelles de l'AMU selon les différentes catégories de population, les niveaux de couverture et les scénarios de panier de soins retenus ;
4. Estimer les ressources financières mobilisables pour le financement de l'AMU, notamment les cotisations ou contributions des assurés, les contributions de l'État, les subventions destinées aux populations vulnérables et les autres sources de financement envisageables ;
5. Déterminer les niveaux de cotisation ou de contribution nécessaires pour assurer le financement du panier de soins selon différents niveaux de couverture et catégories de population ;
6. Construire et tester différents scénarios actuariels et financiers de couverture et de financement de l'AMU, en tenant compte notamment de l'évolution de la population, de l'utilisation des soins, des coûts des prestations et des ressources disponibles ;
7. Évaluer l'équilibre financier et la soutenabilité du dispositif à moyen et long terme, en identifiant les éventuels déficits, excédents ou besoins de financement et les conditions nécessaires à leur maîtrise
8. Réaliser des analyses de sensibilité et de risques afin d'apprécier l'effet des variations des principaux paramètres démographiques, sanitaires, économiques et financiers sur les résultats du modèle ;

9. Analyser les marges d'amélioration de l'efficacité du financement et de l'utilisation des ressources afin d'identifier les leviers susceptibles de contribuer à la soutenabilité financière de l'AMU ;
10. Analyser le risque de soutenabilité financière du pays et proposition de mécanismes de mobilisation des ressources pour le financement de l'AMU ;
11. Formuler des options et recommandations techniques sur les niveaux de couverture, le panier de soins, les mécanismes de contribution, les subventions et les modalités de financement permettant d'éclairer la décision du Gouvernement sur la mise en œuvre progressive de l'AMU.

3. Profils des consultants

3.1 Actuaire international/ Expert en assurance maladie, chef d'équipe

a. Missions et responsabilités

Le chef de mission assurera les responsabilités principales suivantes :

- Assurer la direction technique et la coordination de l'équipe de consultants ;
- Superviser la revue et la consolidation des données relatives à l'offre de soins, aux coûts des prestations, à la demande de soins et à la capacité contributive des populations ;
- Définir les hypothèses actuarielles, démographiques, sanitaires, économiques et financières nécessaires à la modélisation ;
- Concevoir et superviser le développement du modèle actuariel et financier de l'AMU ;
- Valider les estimations des dépenses de santé, des recettes potentielles et des besoins de financement ;
- Développer et analyser différents scénarios de couverture, de financement et de déploiement progressif de l'AMU ;
- Évaluer l'équilibre financier et la soutenabilité du dispositif à moyen et long terme ;
- Identifier les risques actuariels, financiers et institutionnels susceptibles d'affecter la viabilité du régime ;
- Formuler des recommandations stratégiques sur les mécanismes de financement, les niveaux de contribution, les subventions publiques et les modalités de mise en œuvre de l'AMU ;
- Assurer la préparation et la présentation des livrables, ateliers techniques et séances de validation
- Encadrer le transfert de compétences aux cadres nationaux et assurer la documentation complète du modèle développé.

b. Qualifications et expériences requises

Le consultant devra être un expert international confirmé en actuariat appliqué à l'assurance maladie et au financement de la santé.

- Diplôme universitaire de **niveau Bac+5 minimum** en actuariat, mathématiques financières, statistiques, économie de la santé, finance publique ou discipline connexe ;

- Au moins **douze (12) années d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'actuariat, de l'assurance maladie ou du financement de la santé ;
- Expérience avérée dans la réalisation d'études actuarielles et de modélisation financière de régimes d'assurance maladie ou de protection sociale en santé ;
- Expérience confirmée dans l'élaboration de scénarios de financement et d'analyse de soutenabilité financière des systèmes de santé ;
- Participation à des missions similaires en Afrique ou dans des pays à revenu faible ou intermédiaire ;
- Expérience dans la conception ou l'appui aux réformes de Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et d'assurance maladie ;
- Expérience de collaboration avec les gouvernements, les organisations internationales et les partenaires techniques et financiers.
- Excellente maîtrise des méthodes actuarielles et des modèles de projection financière ;
- Forte capacité d'analyse des données démographiques, épidémiologiques, économiques et financières ;
- Maîtrise avancée des outils de modélisation actuarielle et financière (Excel avancé, R, STATA, Python ou logiciels spécialisés) ;
- Bonne connaissance des mécanismes de financement de la santé, des Comptes Nationaux de la Santé et des analyses d'espace budgétaire ;
- Excellentes capacités de rédaction de rapports techniques et de formulation de recommandations stratégiques.

3.2 Actuaire national, Expert en assurance maladie

a. Missions et responsabilités

Sous la supervision du Chef de mission et en étroite collaboration avec les structures nationales en charge de la réforme de l'Assurance Maladie Universelle (AMU), l'Actuaire national apportera un appui technique à la collecte, l'analyse et la validation des données ainsi qu'au développement du modèle actuariel et financier de l'AMU. Il assurera également l'appropriation nationale des outils et résultats de l'étude. À ce titre, il sera chargé de :

- Participer à la collecte, à la revue et à la consolidation des données démographiques, sanitaires, financières et socio-économiques nécessaires à l'étude ;
- Contribuer à l'analyse des résultats des études sur l'offre de soins, les coûts des prestations, la demande de soins et la capacité contributive des populations ;
- Appuyer la définition et la validation des hypothèses actuarielles et financières utilisées dans les projections ;
- Participer à la construction, au paramétrage et à la mise à jour du modèle actuariel et financier de l'AMU ;
- Réaliser les analyses statistiques et quantitatives nécessaires à l'estimation des dépenses et des recettes du futur régime ;
- Contribuer à l'élaboration et au test des différents scénarios de couverture, de financement et de mise en œuvre progressive de l'AMU ;

- Participer aux analyses de sensibilité et à l'évaluation des risques susceptibles d'affecter l'équilibre financier du dispositif ;
- Assurer la liaison technique avec les institutions nationales, notamment les ministères sectoriels, les organismes de sécurité sociale et les autres parties prenantes ;
- Contribuer à la rédaction des rapports techniques, notes d'analyse et documents de présentation ;
- Participer à l'organisation et à l'animation des ateliers de validation des résultats ;
- Appuyer les activités de transfert de compétences et de renforcement des capacités des cadres nationaux ;
- Veiller à la qualité, à la traçabilité et à la documentation des données et paramètres utilisés dans le modèle actuariel.

b. Qualifications et expériences requises

- Diplôme universitaire de **niveau Bac+5 minimum** en actuariat, statistiques, mathématiques appliquées, économie, finance, assurance ou discipline connexe ;
- Une formation complémentaire en assurance maladie, protection sociale ou financement de la santé constituerait un avantage.
- **Au moins huit (8) années d'expérience professionnelle** dans les domaines de l'actuariat, de l'assurance, de la sécurité sociale ou du financement de la santé ;
- Expérience avérée dans la modélisation financière, les projections statistiques ou les études actuarielles ;
- Expérience dans les programmes de protection sociale ou d'assurance maladie, de préférence dans un contexte africain ;
- Participation à des études relatives au financement de la santé, à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) ou à la protection sociale ;
- Bonne connaissance du système de santé et du contexte institutionnel de la République centrafricaine ou d'un pays de la région ;
- Expérience de collaboration avec les administrations publiques, les partenaires techniques et financiers ou les organismes de sécurité sociale.
- Bonne maîtrise des méthodes actuarielles, statistiques et financières ;
- Excellente maîtrise d'Excel avancé et des outils de modélisation financière ;
- Maîtrise des logiciels d'analyse statistique et de traitement de données (R, STATA, SPSS, Python ou équivalent) ;
- Capacité à analyser et interpréter des données démographiques, sanitaires et économiques ;
- Bonne connaissance des mécanismes de financement de la santé et de l'assurance maladie ;
- Excellentes capacités de rédaction de rapports techniques en français.

3.3 Expert économie de la santé

c. Missions et responsabilités

Sous la coordination du Chef de mission, l'Expert en économie de la santé apportera un appui technique dans l'analyse économique, financière et stratégique du futur dispositif d'Assurance Maladie

Universelle. Il contribuera à l'évaluation des coûts, des besoins de financement et des mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre durable de l'AMU en République centrafricaine. Il sera notamment chargé de :

- Analyser le contexte du financement de la santé et les mécanismes actuels de protection sociale en santé ;
- Exploiter et analyser les données relatives aux Comptes Nationaux de la Santé, aux dépenses publiques de santé, à l'espace budgétaire et aux autres sources de financement du secteur ;
- Contribuer à l'estimation du coût du panier de soins et des besoins financiers de l'AMU ;
- Évaluer la capacité contributive des différentes catégories de population et les modalités de participation financière des bénéficiaires ;
- Identifier et analyser les sources potentielles de financement de l'AMU, y compris les financements publics, contributifs et innovants ;
- Réaliser l'analyse de l'espace budgétaire et du risque de soutenabilité financière du pays pour le financement de l'AMU ;
- Participer à l'élaboration et à la comparaison des différents scénarios de financement et de couverture
- Évaluer l'impact économique et budgétaire des scénarios proposés ;
- Analyser les possibilités d'amélioration de l'efficacité technique et allocative dans l'utilisation des ressources du système de santé ;
- Contribuer à la formulation des recommandations relatives au financement durable de l'AMU ;
- Participer à la rédaction des rapports intermédiaires et du rapport final de l'étude ;
- Appuyer l'animation des ateliers de restitution, de validation et de dissémination des résultats.

d. Qualifications et expériences requises

Le candidat devra avoir un diplôme **universitaire de niveau Bac+5 en économie de la santé**, économie, finances publiques, santé publique, protection sociale ou discipline équivalente ;

Une formation complémentaire en financement de la santé, assurance maladie ou analyse actuarielle constituera un avantage.

- **Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle** dans les domaines de l'économie de la santé, du financement de la santé ou de la protection sociale ;
- Expérience avérée dans la conduite d'études économiques et financières appliquées aux systèmes de santé ;
- Expérience confirmée dans l'analyse des Comptes Nationaux de la Santé, des dépenses publiques de santé et des analyses d'espace budgétaire ;
- Expérience dans l'élaboration de stratégies de financement de la santé ou de réformes d'assurance maladie ;
- Participation à des études similaires relatives à la couverture sanitaire universelle, à l'assurance maladie ou au financement de la santé en Afrique ;
- Expérience de collaboration avec les gouvernements, les institutions régionales et les partenaires techniques et financiers.
- Solide maîtrise des méthodes d'analyse économique appliquées au secteur de la santé ;

- Bonne connaissance des mécanismes de financement des systèmes de santé et de protection sociale ;
- Maîtrise des analyses de soutenabilité financière, d'espace budgétaire et de mobilisation des ressources domestiques ;
- Excellente capacité d'analyse quantitative et qualitative des données économiques et financières
- Maîtrise des logiciels d'analyse statistique et économique (Excel avancé, STATA, SPSS, R ou équivalent) ;
- Excellentes capacités de rédaction de rapports techniques et de formulation de recommandations stratégiques.

3.4 Expert en protection sociale

a. Missions et responsabilités

Sous la supervision du Chef de mission, l'Expert en protection sociale assurera l'analyse des dimensions institutionnelles, réglementaires, organisationnelles et sociales liées à la mise en place de l'Assurance Maladie Universelle (AMU). Il veillera à ce que les scénarios proposés soient cohérents avec les principes d'équité, d'inclusion sociale et de protection financière des populations, conformément aux objectifs de l'étude. À ce titre, il sera chargé de :

- Analyser le cadre institutionnel, juridique et réglementaire de la protection sociale et de l'assurance maladie en République centrafricaine ;
- Examiner les dispositifs existants de protection sociale et leur articulation avec le futur régime d'AMU ;
- Identifier les populations cibles, notamment les groupes vulnérables, les travailleurs du secteur informel, les populations indigentes et les personnes non contributives ;
- Contribuer à la définition des mécanismes d'affiliation, d'enrôlement et de ciblage des bénéficiaires ;
- Analyser les mécanismes de subvention destinés aux populations vulnérables et proposer des options de financement adaptées ;
- Évaluer les impacts sociaux, distributifs et redistributifs des différents scénarios de couverture et de financement ;
- Appuyer la définition des modalités institutionnelles de gouvernance et de gestion du futur régime d'assurance maladie ;
- Contribuer à l'élaboration des scénarios de mise en œuvre progressive de l'AMU et des stratégies d'extension de la couverture ;
- Analyser les expériences nationales et internationales en matière d'assurance maladie et de couverture sanitaire universelle afin d'identifier les bonnes pratiques applicables à la RCA ;
- Participer à l'analyse des risques institutionnels et sociaux pouvant affecter la mise en œuvre de l'AMU ;
- Contribuer à la formulation des recommandations stratégiques relatives à la gouvernance, à l'équité et à l'inclusion sociale ;
- Participer à la rédaction des rapports techniques, à l'animation des ateliers de validation et aux activités de transfert de compétences

b. Qualifications et expériences requises

- Diplôme universitaire de **niveau Master Bac+5 en protection sociale**, sécurité sociale, santé publique, économie, droit social, politiques publiques ou domaine connexe ;
- Une spécialisation en assurance maladie, couverture sanitaire universelle ou développement social serait un atout.
- **Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle** dans le domaine de la protection sociale, de la sécurité sociale ou des politiques publiques de santé ;
- Expérience avérée dans la conception, l'évaluation ou la mise en œuvre de programmes de protection sociale ou d'assurance maladie ;
- Expérience dans l'élaboration de réformes visant l'extension de la couverture sociale ou la couverture sanitaire universelle ;
- Participation à des missions similaires relatives à l'assurance maladie, à la protection sociale ou au financement de la santé en Afrique ;
- Bonne connaissance des mécanismes de ciblage des populations vulnérables et des dispositifs de subvention sociale ;
- Expérience de collaboration avec les administrations publiques, les organismes de sécurité sociale, les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile.
- Excellente connaissance des systèmes de protection sociale et d'assurance maladie ;
- Bonne maîtrise des questions liées à l'équité, à l'inclusion sociale et à la protection financière des ménages ;
- Connaissance des cadres institutionnels et réglementaires relatifs à la sécurité sociale et au financement de la santé ;
- Capacité à analyser les impacts sociaux, économiques et institutionnels des réformes de protection sociale ;
- Bonne maîtrise des méthodes d'analyse des politiques publiques et des approches de ciblage des populations vulnérables ;
- Excellentes capacités de rédaction de rapports stratégiques et de documents d'orientation.

4. Organisation du travail et livrables

Les experts établiront un plan de travail commun. Les entretiens partagés et la collecte des documents seront coordonnés pour éviter les sollicitations répétées. Les contributions seront identifiées et réunies dans une version unique de chaque livrable.

Livrable 1 : Rapport de démarrage et note méthodologique

Livrable 2 : Rapport de modélisation et projections actuarielles et financières

Livrable 3 : Rapport final intégré et recommandations techniques

Livrable 4 : Note de synthèse décisionnelle

4.1 Durée lieu et mobilisation

La mission est planifiée sur un maximum de 6 mois, sous réserve des délais d'examen convenus. Elle sera principalement réalisée sur toute l'étendue du territoire centrafricain.

Profil	Jours-personnes
Senior Économiste de la santé, chef d'équipe	60
Actuaire / Expert en assurance maladie	60
Expert économiste de la sante	50
Expert en protection sociale	40

4.2 Dépôts de candidature

Le recrutement porte sur **quatre consultants individuels**, avec une procédure et une évaluation par profil.

Chaque candidat devra indiquer clairement le poste pour lequel il présente sa candidature et transmettre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le profil sollicité ;
- Un CV détaillé et actualisé ;
- Les justificatifs authentifiés des qualifications et expériences pertinentes ;
- Au moins deux références de missions pertinentes avec leurs coordonnées permettant leur vérification ;
- Une déclaration de conflits d'intérêts.

Les candidats occupant un emploi public préciseront leur statut et leur disponibilité. Les autorisations, les compatibilités de fonctions et les conditions de rémunération applicables seront vérifiées avant toute contractualisation.

Les membres impliqués dans l'évaluation déclareront leurs éventuels liens avec les candidats et se conformeront aux règles applicables en matière de prévention des conflits d'intérêts.

Les modalités relatives à la proposition financière seront communiquées aux candidats présélectionnés, conformément à la procédure de sélection applicable.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française et en format PDF, doivent être transmises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 27 octobre 2026 à 12 h 00.**

Lien de soumission des candidatures : <https://sante-rca.org/candidature-ami-assurance-maladie-universelle/>

Le Ministre de la Santé et de la Population
Président du Comité de Pilotage de la mise en place
de l'Assurance Maladie Universelle (AMU)
en République centrafricaine



Dr Pierre SOMSE